



Le 7 février 2008

### Enquête publique ZAC Chantiers à Versailles

L'étude d'impact de la ZAC Chantiers révèle qu'en 2010, il y aura une saturation > 100% de la rue Porte de Buc et de la rue des Chantiers. On ne pourra plus ni entrer ni sortir de Versailles aux heures de pointe !

Ceci nous interpelle et nous souhaitons formuler un certain nombre de réflexions et de demandes.

#### Besoin

- Demande d'itinéraire à pied confortable et sécurisé sur la rue de la porte de Buc vers la gare et la ZAC des Chantiers (voir la photo).
- Demande de réalisation d'une piste cyclable sur la D939 entre Buc et Versailles au moins dans le sens de la montée.
- Demande d'un accès aisé aux quais de la gare pour les PMR, les poussettes et les cyclistes qui souhaitent embarquer leur vélo, notamment à partir de la rue de la Porte de Buc / Cour de Buc par la passerelle prévue.
- Demande de renforcement de service en Transports en commun ainsi que mise en place d'un couloir bus vers la gare et la ZAC des Chantiers via la rue de la Porte de Buc (D 939)
- Demande d'une vraie réflexion sur les circulations (PDU) à l'échelle du **Grand Parc** pour en finir avec la pensée du « chacun chez soi »
- Demande que des aménagements pour la circulation des piétons, vélos et transports en commun soient un **préalable à toute nouvelle urbanisation** au sein du Grand Parc.

#### Argumentaire

#### Etat des lieux : Aspect utilitaire

- Buc est une commune limitrophe de Versailles, à moins de 2 kilomètres de la gare de Versailles Chantiers.
- Versailles est un fort pôle d'attraction, regroupant un grand nombre d'activités qui attirent en permanence familles et enfants : piscine, cinéma, bibliothèques, clubs de sports et de loisirs, marché, commerces, service...
- La quasi-totalité des lycéens bucois sont scolarisés à Versailles, ainsi que certains collégiens et élèves de primaires.

- La gare de Versailles-Chantiers a une vocation régionale qui dépasse la seule ville de Versailles. Elle est donc un lieu de convergence pour les communes au sud de Versailles et en particulier la commune de Buc C'est naturellement la gare des bucois qui utilisent les transports en commun, mais aussi la gare des nombreux employés qui viennent travailler dans les entreprises de Buc (Zone d'activité de 5000 emplois).
- L'aménagement programmé de la ZAC des Chantiers prévoit enfin l'accès à la gare par une entrée « sud », située rue de la porte de Buc, demandée déjà depuis 10 ans au moins et jamais réalisée. Cette entrée « sud » deviendra naturellement le passage obligé du transit de voyageurs en provenance ou au départ du sud de Versailles. Il est déjà prévu un parking à vélo à cette entrée. Il nous paraît souhaitable que les usagers, en particulier bucois, puissent atteindre, ou quitter, cette entrée par des itinéraires étudiés, matérialisés et sécurisés. C'est à cette seule condition que nous pouvons espérer un report du trafic automobile sur un autre mode de déplacement comme le vélo. La distance à couvrir depuis Buc est vraiment minime, 2 à 3 kilomètres, et elle nous paraît justifier la réalisation de ce type d'aménagement cyclable.

### **Etat des lieux : Aspect sécuritaire**

- Sur la D 939 (Rue de la Porte de Buc) qui relie Buc à Versailles, les piétons sont relégués sur des espaces sans revêtement ; les cyclistes doivent rouler sur la même chaussée que les autres véhicules, ce qui les handicape notamment à la montée.
- Le trafic est très élevé surtout aux heures « de pointe ».
- Cette route possède des bordures de trottoir qui ne pardonnent pas le moindre écart aux cyclistes.
- Les conditions de dépassement des cyclistes sont très dangereuses, voire impossibles si l'on suit le Code de la route (1,5 m d'écart, et franchissement d'une ligne continue), d'autant plus dangereux avec un fort trafic arrivant en face, avec l'étroitesse des voies, mais aussi compte tenu de la pente. Dans le sens de la montée, les vélos sont de véritables obstacles.
- Les deux plateaux surélevés installés début décembre 2006 sont implantés trop loin des sorties du cimetière et de la clinique des Franciscaines. De ce fait, les voitures reprennent de la vitesse à la descente.

### **Agir pour améliorer la circulation et les déplacements dans une perspective de développement durable**

Dans le commentaire de la Ville de Versailles sur le PLU révisé de Buc de 2006, nous lisons (cf. Observations émises par les personnes associées au projet, pages 20-21)

« S'agissant de l'aménagement de la rue Louis Blériot, je souhaiterais connaître le projet exact qui s'y applique. En effet, cet aménagement ne doit pas favoriser une augmentation de circulation automobile vers la rue de la Porte de Buc à Versailles, ce qui aurait pour conséquence d'augmenter les flux automobiles dans Versailles. »

Que fait Versailles pour que les Bucois puissent se rendre à la gare et à la ZAC des Chantiers **AUTREMENT qu'en voiture** ? Aujourd'hui, beaucoup de Français souhaitent se déplacer autrement qu'en voiture. Donnez-leur la possibilité ! Mais pour

accéder à la ZAC des Chantiers, où sont prévus les trottoirs confortables ? Les pistes cyclables ? les couloirs de bus donnant un vrai avantage aux TP/TC par rapport à la voiture ?

Qu'en est-il de la **ZAC des Chantiers** pour Buc ET pour Versailles en termes d'augmentation de la circulation automobile ? Comme mentionné ci-dessus, l'étude d'impact montre une saturation à plus de 100% de la rue Porte de Buc et de la rue des Chantiers en 2010. On ne pourra plus ni entrer ni sortir de Versailles aux heures de pointe !

Comment peut-on sérieusement proposer un tel projet, sans résoudre en amont les problèmes de circulation ? Nous demandons que des aménagements **piétons, vélos et transports en commun** soient un préalable à toute nouvelle urbanisation au sein du Grand Parc.

L'intercommunalité devrait pleinement assumer son rôle ici, à l'occasion de ce projet de ZAC. Ce serait la tâche de l'**AOTU** (Autorité organisatrice des transports urbains). Certaines nouvelles AOTU remettent tout à plat en lançant des études. D'autres investissent assez rapidement leur compétence « transports » car c'est un moyen de rendre l'action intercommunale visible. L'un ou l'autre cas mériterait d'être étudié par la Communauté d'agglomérations de Versailles Grand Parc.

On peut même aller plus loin et créer une Autorité organisatrice de la mobilité durable (AOMD) comme le propose le GART. Versailles pourrait être force motrice dans cette dynamique.

## Conclusion

En conclusion, un cheminement sécurisé en circulations douces depuis Buc permettrait de contribuer à limiter le nombre de voitures se rendant à Versailles.

Etant donné tous ces éléments, nous vous demandons une action rapide et forte en faveur d'un aménagement « circulations douces » de la D939 entre Buc et Versailles, en concertation avec les riverains de la rue de la Porte de Buc.

La commune de Buc conduit actuellement une concertation concernant la requalification de la D938 (rue Louis Blériot) sur sa commune. Les travaux de réaménagement de la rue établiront le cadre de vie et celui des circulations dans Buc pour les 20 ou 30 années à venir. En réalisant l'aménagement de la D939 entre Buc et Versailles, la ville de Versailles a l'occasion de prouver son engagement en matière de circulations douces (Agenda 21, atelier 1 « Se déplacer autrement »).

Ainsi les décideurs seraient à l'initiative d'un « cercle vertueux » qui pourrait voir Buc et Versailles – et toute l'intercommunalité - prendre enfin les décisions qui permettent une circulation sécurisée des piétons et vélos entre les communes, notamment quand elles sont distantes de moins de deux kilomètres.

Britta Boutry, Présidente

Et toute l'équipe de l'Association piétons&vélos à Buc, 6 place Corot, 78530 BUC

Photos



Rue Porte de Buc (D939) : envie d'aller à pied ? à vélo ?  
C'est à vous, aménageurs, de permettre de se déplacer AUTREMENT qu'en  
voiture pour se rendre à la ZAC des Chantiers !



Rue Porte de Buc (D939) dans sa partie basse. Pourquoi ne pas profiter de la  
largeur pour aménager au moins des bandes cyclables vers Buc ?